

**BULLETIN D'INSCRIPTION
LA FRENCH ROAD #2 LA BOURGOGNE
13 AU 15 OCTOBRE 2023**



COORDONNÉES ÉQUIPAGE

Merci de remplir ce bulletin en lettres majuscules

PILOTE

CO-PILOTE

Nom _____
Prenom _____
Adresse _____
Code postal / Ville _____
Pays _____
N° de permis de conduire _____
Tél. _____
Email _____

Chambre DOUBLE Chambre TWIN Allergies alimentaires : _____

VÉHICULE

Marque : _____ Modèle : _____
Année : _____ Immatriculation : _____
Compagnie d'assurance : _____ N° de contrat : _____

RÉSERVATION

POUR UN ÉQUIPAGE DE 2 PERSONNES / 1 VOITURE :

Droits d'inscriptions payés en **totalité avant le 16 juin 2023 : 2.500€ TTC**

Droits d'inscriptions payés **après le 16 juin 2023 : 2.900€ TTC dont acompte de 1.000€ à payer au moment de l'inscription**

Paiement par chèque à l'ordre de « La P'tite Pilote »

Paiement par virement (RIB sur demande)

Merci de nous préciser si vous avez besoin d'une facture

J'accepte le règlement et les conditions générales

Date :

Signature :



Bulletin à retourner, accompagné d'une photo du véhicule :
Par email à info@laptitepilote.com OU

Par courrier à La P'tite Pilote – 47 rue du Lieutenant Colonel de Montbrison – F-92500 Rueil-Malmaison

Votre inscription définitive vous sera confirmée par email.

BULLETIN D'INSCRIPTION LA FRENCH ROAD #2 LA BOURGOGNE 13 AU 15 OCTOBRE 2023



RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES

La French Road est un rallye de l'ordre du loisir, organisé par la société LA P'TITE PILOTE. Tout esprit de compétition est à bannir. Au cours de ce rallye, les participants auront à parcourir, en suivant le road-book, un certain nombre de tronçons sur routes ouvertes à la circulation. En aucun cas, la vitesse n'interviendra dans le classement du rallye.

VÉHICULES ÉLIGIBLES ET ÉQUIPAGES

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'engagement d'un véhicule s'il ne correspond pas à l'esprit de l'événement et si le nombre maximal de voitures a été atteint.

Voitures éligibles

Ce rallye est ouvert aux voitures d'avant 1985 en priorité et aux voitures plus récentes d'exception, homologuées pour l'usage routier et conformes au Code de la Route en vigueur en France, à jour de leur Carte Grise, Certificat d'Assurance et du Contrôle Technique.

Les véhicules n'ont pas besoin d'avoir une homologation sportive.

Équipage

L'équipage doit être constitué de deux personnes dont l'une au minimum doit être titulaire du permis de conduire. Il n'est pas nécessaire d'avoir une licence de pilote.

Les participants doivent veiller au bon état général de leur voiture. Les conducteurs sont les seuls responsables des dégâts pouvant arriver à leur véhicule, seuls ou avec un tiers. L'organisation en décline toute responsabilité.

Toute personne ne respectant pas le règlement et / ou se mettant en danger elle ou les autres participants pourra être exclue de l'événement par l'organisation.

PARCOURS ROUTIER

Le parcours routier est imposé, les participants doivent suivre le road-book. Chaque tronçon se compose d'un point de départ et d'un point d'arrivée mais aussi d'étapes intermédiaires qui ne sont pas forcément indiquées sur le road-book mais où le passage des participants est obligatoire.

ASSURANCE

Les propriétaires des véhicules engagés font leur affaire personnelle de l'assurance auto responsabilité civile vis-à-vis des tiers et doivent vérifier auprès de leur assurance qu'ils sont bien, eux et leur véhicule, assurés pour ce type de manifestation.

Les participants renoncent à engager la responsabilité de LA P'TITE PILOTE à quelque titre que ce soit. Le contrat conclu entre les participants et l'organisateur est régi par la loi Française.

DROIT D'IMAGE

La P'tite Pilote se réserve le droit de prendre des images pendant l'événement. Images qui sont susceptibles d'être diffusées sur tout support de communication ayant un rapport avec l'événement sans qu'aucun droit à l'image ne puisse être réclamé par qui que ce soit.

DROITS D'ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement sont pour un équipage de 2 personnes / 1 voiture. Ils incluent :

- L'organisation et l'encadrement
- La restauration, boissons incluses (du petit-déjeuner d'accueil du 13 octobre au déjeuner de clôture du 15 octobre)
- L'hébergement pour les nuits du 13 et du 14 octobre en établissement 4* +
- Le road-book inédit
- Les plaques de rallye et kit de fixation
- Le sac de bienvenue
- Les activités, animations, épreuves, visites, dégustations...
- La remise de prix et les cadeaux
- Casquettes La P'tite Pilote
- L'équipe média (photo et vidéo)
- L'assurance RC organisateur
- L'assistance mécanique

Les extras et les consommations ne sont pas compris.

L'hébergement en chambre single est possible sur demande moyennant un supplément, dans la limite des disponibilités.

Sans acompte ou sans la totalité de l'inscription, en fonction de l'option de règlement choisie, aucune demande d'inscription ne sera prise en compte. Le solde de l'inscription est à verser au plus tard 45 jours avant la date de l'événement.

DÉSISTEMENTS / ANNULATION

Le non versement du solde entraînera l'annulation de l'inscription sans donner droit à un remboursement de l'acompte. Si une demande d'annulation de participation intervient (par courrier postal uniquement) 60 jours avant l'événement, la somme forfaitaire de 500€ sera retenue par l'organisateur au titre des frais administratifs. L'annulation de participation à moins de 60 jours de l'événement ne donnera lieu à aucun remboursement de l'ensemble de l'inscription.

Au cas où le nombre d'engagés est insuffisant, la société LA P'TITE PILOTE se réserve le droit d'annuler l'événement. Dans ce cas, les participants seront prévenus et pourront choisir soit d'être remboursé soit de recevoir un avoir pour le prochain événement.

En cas de Force Majeure, ou pour toute raison de sécurité liée à des circonstances extraordinaires, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement sans remboursement de l'engagement.

Covid-19 : si par décision du gouvernement Français, la société LA P'TITE PILOTE ne serait pas autorisée de maintenir cet événement, une date de report sera proposée aux participants. En cas d'indisponibilité de la part des participants, l'inscription leur sera remboursée sans frais.

CIRCUIT

Une étape sur circuit est prévue le vendredi 13 octobre 2023. Vous devez vérifier auprès de votre assurance que vous êtes bien assuré pour le roulage sur circuit non chronométré et nous fournir une attestation spécifique. Si vous n'en disposez pas, vous devrez souscrire une assurance RC à la journée sur place auprès du circuit (une vingtaine d'euros). Rappel : un casque (jet ou intégral) est obligatoire pour le pilote et le co-pilote !